

Bulletin d'engagement à la journée

CHAMPIONNAT DE LIGUE

Bretagne Pays de la Loire 2025

Merci de bien vouloir vous engager à l'avance par Mail

Catégories: Mini 60 Nationale
 Senior Master Gentleman
 KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman
 Rotax Rotax Master DD2 DD2 Master

Concurrent Conducteur (Pilote)

Nom: Prénom : Club :
Adresse complète :
Code Postal Ville
Tél : Portable : N° de licence :
Date de naissance :
Adresse e-mail : @.....

Concurrent (OBLIGATOIRE si différent du pilote) ou Concurrent Tuteur (OBLIGATOIRE pour les pilotes mineurs)

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Tél : Portable : Adresse e-mail :
Nationalité : N° de licence :

MATERIEL

N° Transpondeur (7Chiffres)
Châssis : Moteur :

S'engage pour la journée du:
Qui aura lieu à :

**Engagement 140€ si engagement et règlement une semaine à l'avance.
Dans la limite des places disponibles engagement possible sur place à 160€.**

Règlement par une association/un team : nom de l'association/team :

**Les numéros supérieurs à 80 sont réservés
aux pilotes inscrits à la journée.**

Fait à : Le :

Signature :

Signature du tuteur (pour les mineurs) :

CONDITIONS DE REGLEMENT

Le règlement se fera prioritairement par virement sur le compte de la ligue avec envoi par mail du bulletin d'inscription à : secretariat.ligue.bpl@gmail.com

IBAN (International Bank Account Number) FR76 1380 7007 1910 7199 7814 181

BIC (Bank Identification Code) CCBPFRPPNAN

Règlement par chèque **à l'ordre de Ligue de Karting :** envoi par courrier du bulletin d'inscription accompagné du chèque du montant engagement à :

Ligue de Karting
Gérard Kerhervé
15 Chemin de la Laiterie
56270 PLOEMEUR

Le règlement est effectué par une association/un team :

Règlement par virement : **Ne pas oublier de noter le nom du pilote lors de la saisie du virement**

Vous avez besoin d'un reçu, merci de bien vouloir le préciser ici:

Si vous ne disposez pas de transpondeur, nous pourrions vous en louer un au tarif de 30€ par week-end de course.

Le règlement du Championnat Régional 2025 est consultable sur le site : www.crk-bpl.org

Information importante issue de l'annexe technique FFSA 2025 :

Casques homologués obligatoires suivant les normes ci-dessous pour les pilotes de moins de 15 ans :

- Snell-FIA CM (Snell-FIA CMS2016 et Snell-FIA CMR2016)
- Snell-FIA CMH (Snell-FIA CMS2007 et Snell-FIA CMR2007)
- ECE 22 05 ou ECE 22 06 de taille enfant et poids inférieur à 1250g-1350g (modification 22/01/2025)